VALLÉE DU RUISSEAU DES LAVAUX ET MONTAGNE DU LARMONT

Des qualités paysagères fondées sur la frugalité des trames bâties et des usages restés sobres

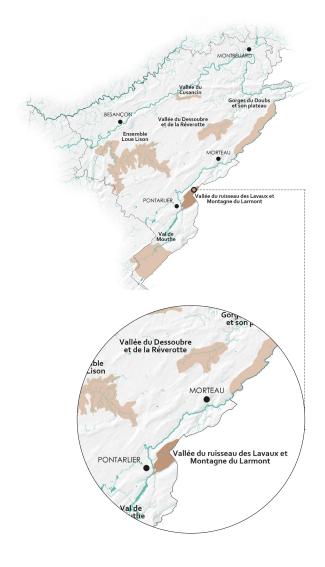
Département du Doubs

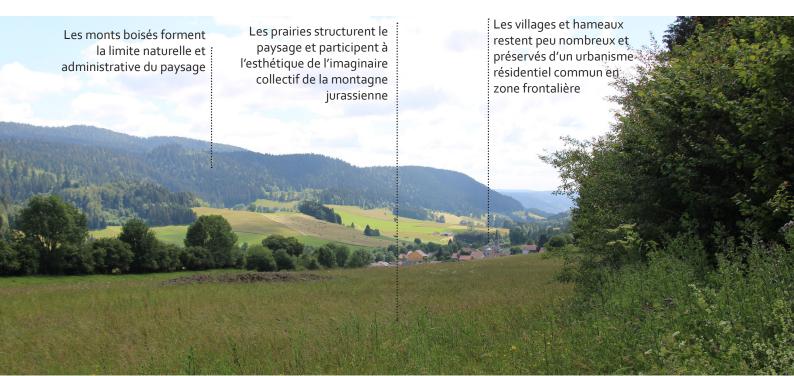
La vallée du ruisseau des Lavaux et la montagne du Larmont prennent place à l'Est de Pontarlier au Sud du département du Doubs en limite avec la Suisse.

Cet ensemble de relief s'impose comme une entité singulière au paysage forestier ouvert et animé par les prairies. La route en balcon (D47) et les nombreux points de vue panoramiques offrent une déambulation unique où l'harmonie paysagère qui se dégage renvoie à l'esthétique de la montagne du XIXe siècle.

Les hameaux et villages, pourtant proches de Pontarlier et de la frontière Suisse, restent sobres en termes d'aménagements et de développement. Les fermes isolées à l'architecture préservée témoignent de l'histoire pastorale des lieux.

La montagne boisée de Larmont et son sommet le Grand Taureau répond à la vallée agricole dans une binarité harmonieuse, douce, sobre et cohérente. Les monts boisés forment une frontière administrative et naturelle palpable qui sert la compréhension géographique des qualités esthétiques préservées du paysage.





EXPRESSIONS DU CARACTÈRE REMARQUABLE DU PAYSAGE

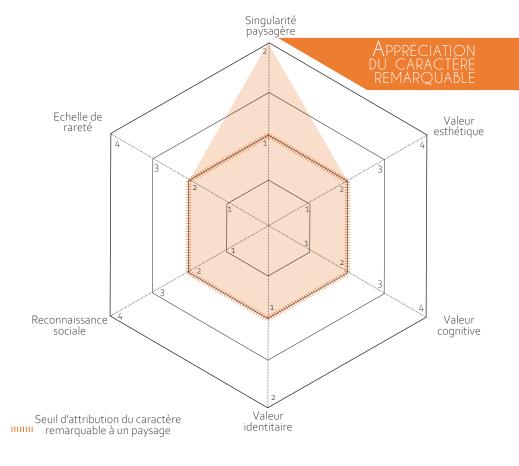
La vallée du ruisseau des Lavaux forme un couloir étroit avec une accroche discrète à Pontarlier. Le ruisseau ouvre avec douceur le relief au pied de la montagne du Larmont. Le paysage qui se déploie au fil de la déambulation en balcon depuis la D₄₇ renvoie à l'esthétique de l'imaginaire collectif de la montagne jurassienne : lignes douces du relief, espaces ouverts par les prairies ponctuées de fermes isolées, forêts omniprésentes en arrière-plan, présence et bruit de l'eau... Les qualités paysagères esthétiques s'expriment avec sobriété et harmonie. Les villages et les hameaux sont rares et préservés de toutes extensions pavillonnaires. Le bâti présente qualité architecturale une peu impactée par les rares constructions contemporaines.

La multitude des points hauts d'observation, dont le point de vue du Grand Taureau et les déambulations au plus près de la vallée offrent une aire de mise en scène forte. Les panoramas s'enchaînent dans un jeu d'alternance de surplomb ou d'immersion.

La reconnaissance sociale locale et la faible fréquentation participent à la préservation de la singularité paysagère de la vallée et du massif.







Le caractère remarquable du paysage repose sur une singularité paysagère d'exception fondée sur l'harmonie des formes d'occupation du sol avec le relief, la frugalité des trames bâties et des usages restés sobres.

La qualité esthétique globale des trames végétales et bâties forment un tout harmonieux, garant du caractère remarquable du paysage.

ENJEUX ET DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

Une harmonie et une sobriété à préserver

